

**FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS
CONTRAT DE VILLE D'ALES AGGLOMÉRATION**

-

ATTESTATION DE PRÉSENTATION DE PROJET AU FPH

Le conseil citoyen de réuni le2017

atteste que (nom du porteur de projet / association)

lui a présenté le projet

pour une demande de participation du Fonds de participation des habitants d'Alès agglomération.

Après délibération, le conseil citoyen valide la présentation de ce projet au Fonds de participation des habitants et s'engage à présenter le dossier complet (fiche projet + devis) dès qu'il en aura possession auprès de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon pour étude par le comité de gestion du FPH.

Membres du conseil citoyen présents lors de la réunion :

-
-
-
-
-
-
-
-
-

